

NITÉ-MA
MAUR



La France priée de défendre... le français

Au sommet de la francophonie, à l'île Maurice, les partenaires de Paris lui demandent de faire la preuve de la réalité de son engagement

LE MONDE

JEUDI 14 OCTOBRE 1992

... les 14 et 15 octo-
... la conférence ministé-
... l'Etat ou de
... des « pays ayant
... l'usago du fran-
... à l'île Mau-
... 16 au 18 octobre. Qua-
... délégations sont
... (contre quarante et
... du premier sommet à
... et à Paris en 1988),
... nouveaux membres
... adhérer au cours de
... de Maurice : Alba-
... mério, Israël, Moldavie,
... honjas et Pilncô; etc.
... francophonie fait donc
... Jacques Toubon man-
... satisfaction tout en
... ssant que le ministrè do
... ro et de la francophonie
... seulement 20 % de son
... sa seconde attribution,
... mais : la francophonie
... également mes collègues
... étrangères et de la
... on, et nous travaillons de
... parfaite harmonie.

« Ce qui est nouveau, poursuit Jacques Toubon, c'est qu'il existe maintenant au sein du gouvernement et de la majorité le sentiment très profond de la nécessité d'une volonté politique, forte et permanente de la France en faveur de la francophonie. »

C'est ce qu'avaient déjà annoncé les quatre ministres en charge des affaires francophones depuis 1986 mais sans que cette « volonté politique » se traduise autrement, à beaucoup près, que par des discours lyriques. A telle enseigne que l'opinion s'est peu à peu répandue, à travers la francophonie, ainsi que l'exprime l'universitaire canadien Alex Maugéy dans un essai roboratif (1) que « l'élite politico-intellectuelle française n'aime pas assez sa langue pour que la France joue le rôle moteur qui lui revient dans la francophonie. »

Les exemples illustrant ce « désamour » sont légion, l'un des derniers en date étant l'autorisation donnée à Airbus Industrie par la direction générale de l'aviation civile du ministère français des transports de ne plus publier qu'en anglais le manuel de vol de ses avions, en dépit des protestations de navigants de langue française...

Que pense Jacques Toubon de propos du philosophe et académicien français Michel Serre constatant qu'il y a de nos jours « plus d'inscriptions anglo-américaines dans Paris qu'il n'y e avait en allemand sous l'Occupation » et qu'« aujourd'hui, chez nous, riches et décadents parler anglo-américain, le français restant la langue des pauvres et des non-décadents » ?

Le ministre, qui n'est pas enclin à inscrire dans la Constitution l'appartenance de la France à la communauté francophone mondiale mais qui, en 1991, contribua largement à l'adoption d'un amendement constitutionnel consacrant juridiquement le fran-